

## Séance des formateurs POLYMECANICIENS

Date : 28.09.2017 à 13h05

Présents : Pierre-André Despont (ATMX), Jean-Marc Colomb (ATMX), Michel Teuscher (LCH), Yves Morier (ISIC) Guillaume Francey (ISIC), Olivier Haldimann (GCMP), Laurent Chevalley (ATME), Jean-David Perriard (BSP)

Absent : Laurent Morier (LCH)

Invité : Francis Perritaz (RH-Formation) présent en fin de séance pour le point n°3 et retour sur les points n°2 et n°8

Séance organisée par : ISIC-GE  
Salle : CH G1 495

---

### Ordre du jour :

1. Approbation du dernier PV
2. Sécurité des apprentis EPFL
3. Salon des métiers
4. Sortie apprentis
5. Examens partiels et finaux
6. Engagement apprentis 2018
7. Concours Fraisa
8. Divers

Séance sous la conduite d'Yves, prise du PV par Guillaume.  
En préambule, est rajouté le point « Concours Fraisa » à l'ordre du jour.

---

### **1. Approbation du PV de la séance du 06.04.2017**

Jean-Marc est remercié et le PV approuvé. Disponible sur : <https://wiki.epfl.ch/polymecforma/pv>

---

### **2. Sécurité des apprentis EPFL**

Suite à la séance de la CFP, du jeudi 21 septembre, Laurent Chevalley nous a fait parvenir les documents sur la sécurité qui nous ont été présentés par Alain Matthey et utilisés à l'ETML.

Yves présente également les documents de SWISSMECHANIC utilisés à l'atelier de l'ISIC.

Michel utilise un tableau avec chaque machine de l'atelier et les mesures de sécurité appropriées à signer par le formateur et l'apprenti.

Yves nous informe qu'une séance sera prochainement organisée entre : Perritaz Francis, Du Pasquier Eric (Responsable DSPS), Meyer Thierry et lui-même (en tant que représentant pour la polymécanique). Cette séance aura pour but de clarifier le sujet et de connaître les responsabilités de chacun face aux mesures de sécurité à appliquer avec les apprentis.

Yves nous tiendra informé de la suite à donner « aux mesures de sécurité des apprentis » suite à leur prochaine séance.

Francis mentionne également qu'il a reçu, en mars, une lettre de la DGEP, avec documents sur la sécurité à remplir et retourner. Les documents en question concernaient Florian Patiny, encore 15ans au moment de l'engagement et nécessaire à la validation de son contrat.

---

### **3. Salon des métiers**

Le salon des métiers se tiendra du 21 au 26 novembre 2017 à Beaulieu, Lausanne.

Pierre-André nous informe que la machine HAAS CM-1 nous est à nouveau mise à disposition pour le salon. Les porte-clés sont reconduit pour cette année et Pierre-André à le feu vert de Francis pour commander la matière. Les outils nous seront à nouveau fournis par Eskenazi.

Swisskills Industrie Romandie: 3 candidatures de l'EPFL déposées (ATMX, ATME, GCMP). Toujours en attente des sélections finales pour le championnat régional.

Pour le transport du matériel, le bus du BSP (Jean-David) ou de l'ATME (Laurent) sont sans autres disponibles.

Francis nous envoie prochainement un mail avec doodle pour connaître les disponibilités de chacun pendant le salon. Une séance spécifique au salon des métiers suivra.

Pierre-André nous informe encore que Jean-Marc sera absent la période du salon.

---

### **4. Sortie apprentis**

Laurent nous informe que la sortie apprentis aura lieu le mardi 10 octobre. Le matin, visite de l'usine électrique du Châtelard (à Trient en Valais, barrage d'Emosson). L'après-midi nous aurons une visite guidée du zoo des Marcottes.

Pour le repas de midi, est prévu un pique-nique tiré du sac. Laurent nous mets en garde à veiller que chaque apprenti prenne bien son propre pique-nique.

Le rendez-vous est fixé à la gare de Lausanne à 7h40 voie 3 (départ du train à 7h50). Retour à Lausanne gare le même jour à 16h43

Accompagnants : Laurent, Jean-Marc, Jean-David et Guillaume

Participants :

- Axelle Goetschmann, Gaël Clivaz et Sébastien Behrens de l'ATMX
- Louis Baur et Luca Raveau de l'ATME
- Loris Massera du BSP
- Serge Cavin, Samson Laurent du LCH
- Nikolas Bozic, Jonathan Rottet, Florian Patiny de l'ISIC
- Léo Seewer du GCMP

Il est décidé qu'un compte rendu de la visite sera fait, par atelier, par ses apprentis respectifs.

## 5. Examens partiels et finaux

### a. *Partiels :*

ATME :

- Louis Baur et Luca Raveau : ont tous les 2 réussi leur examen partiel.

ATMX :

- Gaël Clivaz : 5.1 moyenne générale - 5.0 tournage, 5.5 fraisage, 5.0 montage, 5.0 pneumatique

LCH :

- Laurent Samson : s'est cassé le petit doigt avant les examens et doit les passer en séance de rattrapage la semaine 40, à Payerne.

### b. *Finaux :*

ATME : Sylvain Vuillemier a bien réussi sont TPI.

Usinage et montage de diverses pièces d'un plan incliné pour une imprimante 3D.

Pierre-André pose la question de comment est évalué le montage. Il nous rend attentif que se n'est pas forcément simple de justifier l'évaluation du montage auprès des experts.

LCH : Kosta Nikolov a également bien réussi sont TPI.

Il a réalisé diverses pièces pour une fraiseuse CNC.

---

## 6. Engagement apprentis 2018

6 nouveaux apprentis ont débutés leur formation en 2017 :

Florian Patiny (ISIC), Aloys Duplan (LCH), Axelle Goetschmann (ATMX), Loris Massera (BSP), Dylan Matthey (GCMP), Nicolas Bochatay (ATME).

Pour 2018, 2 ateliers vont normalement engager.

- Atelier de l'ISIC, engagement prévu.
- Atelier du IPHYS, encore sous réserve.

---

## 7. Concours Fraisage

### a. *Fraisage conventionnel*

ATME : Louis Baur et Luca Raveau – 3<sup>ème</sup> suisse romand

ATMX : Gaël Clivaz

GCMP : Léo Seewer

LCH : Laurent Samson

### b. *Fraisage CNC*

ATMX : Sébastien Behrens

LCH : Serge Cavin n'a finalement pas pris part au concours.

ISIC : Medeiros Bozic Nikola – 1<sup>er</sup> suisse romand

Le concours est reconduit pour 2018 avec 6 candidats.

Sont candidats pour le concours 2018 :

**a. Fraisage conventionnel**

GCMP : Dylan Matthey

ISIC : Jonathan Rottet

**b. Fraisage CNC**

ATME : Louis Baur et Luca Raveau

ATMX : Gaël Clivaz

LCH : Laurent Samson

---

## 8. Divers

Michel a reçu un dossier du CPNV pour une demande de stage. Possibilité de donner suite si des intéressés. Sinon, le dossier sera retourné.

Yves a invité un éventuel nouveau formateur, Demierre Sylvain de l'ENAC, mais celui-ci n'a pas donné suite à l'invitation.

Abo CFF : Précision sur les conditions de l'AG pour apprentis à 1850.- présenté lors de la séance de la CFP.

Conditions :

- Distribution à tous les apprentis de l'entreprise ou de la communauté de formation.
- Sont considérés comme apprenants en première formation les personnes jusqu'à 25 ans révolus.
- Contrat d'une durée minimale de 3 ans.
- L'AG pour apprenti(e)s est vendu exclusivement en 2<sup>e</sup> classe.

Pour rappel : Les apprentis EPFL peuvent demander l'abonnement CFF ½ tarif ou l'AG avec un rabais de 5%.

---

Rédaction : Guillaume Francey

Lausanne, le 3 octobre 2017

Copies à Francis Perritaz et aux formateurs.

**Prochaine séance organisé par : Jean-David Perriard / BSP dans le courant du mois d'avril.**